

Version abrégée

Rapport annuel 2025



Chiffres clés

La CPE Caisse de Pension Energie compte au nombre des principales institutions de prévoyance en Suisse – les chiffres clés en témoignent.

20 376

Nombre d'assurés actifs
2024: 19 833

9145

Nombre de bénéficiaires de rentes
2024: 9087



29 521

Nombre total d'assurés
2024: 28 920

210

Nombre d'employeurs affiliés
2024: 212

120,9 %

Degré de couverture
2024: 120,3 %

6,0 %

Performance
2024: 8,0 %

4,0 %

Rémunération des avoirs de vieillesse
2024: 2,0 %



12 791

Total du bilan
(en millions CHF)
2024: 12 106

La prévoyance professionnelle, pilier fort de la retraite



Christophe Grandjean

Président du Conseil de fondation

L'exercice 2025 s'est avéré une très bonne année pour le 2^e pilier. Outre la CPE, de nombreuses autres caisses de pension peuvent accorder des rémunérations records et, dans la mesure du possible, faire participer les bénéficiaires de rentes à leur succès. Cette évolution montre que la prévoyance professionnelle est le pilier fort de la prévoyance vieillesse, le financement de la 13^e rente AVS n'étant toujours pas réglé.

L'année boursière 2025 a été favorable dans l'ensemble malgré des turbulences. Grâce au degré de couverture de 120,9 %, la majeure partie du rendement, qui s'établit à 6 %, peut être redistribuée aux assurés. La CPE rémunère les avoirs de vieillesse 2026 à 5 %, un taux élevé.

De plus, l'augmentation des rentes duales de 5 % peut être prolongée d'une année, jusqu'à mars 2027.

La CPE continue ainsi d'offrir à 30 000 personnes une prévoyance vieillesse sûre et financée durablement. La caisse est parée pour l'avenir même si les taux d'intérêt devaient rester faibles.



Ronald Schnurrenberger

Président de la direction

CPE Caisse de Pension Energie

Christophe Grandjean

Ronald Schnurrenberger

Prévoyance

Cotisations et prestations nettement **supérieures au minimum légal LPP**

La CPE propose divers plans de prévoyance qui répondent aux différents besoins des entreprises affiliées.

Les cotisations et les prestations de tous les plans de prévoyance dépassent largement le minimum légal LPP. Les entreprises ont la possibilité d'assurer des parties variables du salaire par le biais d'un plan d'indemnités de travail par équipes et/ou d'un plan Bonus. Le plan «Epargne 60» permet en outre aux assurés de compenser au moyen de versements volontaires les réductions de rente liées à une retraite anticipée.

Pour les départs à la retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion est de 5 %.

L'expert en prévoyance professionnelle confirme dans le rapport actuariel établi au 31 décembre 2025 que la CPE offre une sécurité suffisante pour remplir ses obligations.

Rémunération de nouveau supérieure à la moyenne en 2026

Les avoirs de vieillesse seront rémunérés à 5 % en 2026, ce qui est nettement supérieur au taux d'intérêt minimal LPP de 1,25 % et à la rémunération des comptes d'épargne bancaires. Après avoir servi un taux d'intérêt de 7 % en 2022 et de 4 % en 2025, la CPE fixe pour la troisième fois la rémunération bien au-delà des 2 % prévus. Au cours des cinq dernières années, la CPE a rémunéré les avoirs de vieillesse à 20 % au total.

Augmentation des rentes duales

Le degré de couverture au 31 décembre 2025 étant

légèrement supérieur à 120 %, les bénéficiaires de rentes continueront de percevoir une rente majorée de 5 % du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027. Le fait qu'une rente plus élevée soit versée pour la troisième fois après les années 2022/2023 et 2025/2026 prouve que l'introduction de la rente duale en 2014 est un succès et était une bonne décision malgré les critiques de l'époque qui la taxaient de rente précaire.

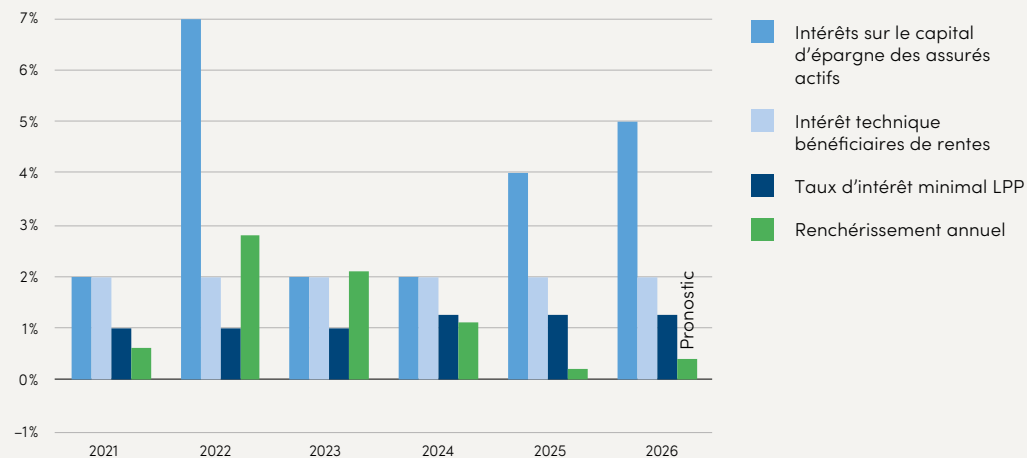
Taux d'intérêt technique

Les taux d'intérêt ont de nouveau reculé en Suisse, comme ailleurs dans le monde. Le Conseil de fondation a donc décidé de constituer des provisions selon une approche encore plus prévoyante pour les rentes en cours et de renforcer le bilan de la CPE. Compte tenu du taux d'intérêt technique officiel de 2 % et de la hausse des provisions, le taux d'intérêt technique effectif s'inscrit désormais à 1,5 % (contre 1,75 % jusqu'ici).

Avec l'augmentation des provisions et le taux de conversion de 5 %, les rentes sont définies de façon à éviter tout subventionnement croisé de la part des assurés actifs.

La CPE est **parée pour l'avenir.**

Rémunération



Intérêt 2026

5%

Renchérissement

En 2025, le Conseil de fondation s'est de nouveau penché de manière intensive sur la question de la compensation du renchérissement. Sur la base d'analyses, il a décidé en 2023 déjà de toujours évaluer le renchérissement en relation avec toutes les questions d'équité entre les générations au sein de l'effectif des assurés de la CPE. Les analyses actuelles montrent qu'aucune compensation générale du renchérissement ne peut être accordée en 2026.

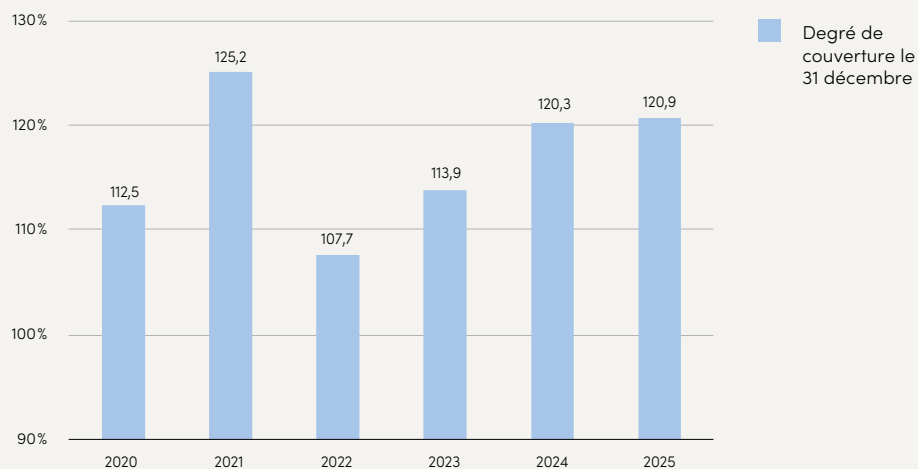
Nouveautés dans le Règlement sur la prévoyance

Les prestations de prévoyance de la CPE sont examinées régulièrement et adaptées au besoin à l'évolution de la société. A partir du 1^{er} janvier 2026, les assurés qui continuent à travailler après 65 ans peuvent désormais procéder à des rachats individuels.

En outre, le délai d'un mois applicable à l'annonce d'un retrait du capital à la retraite est supprimé. A présent, il est possible d'annoncer un tel retrait à la CPE jusqu'à un jour avant la retraite.

Les prestations de prévoyance sont **adaptées à l'évolution de la société.**

Degré de couverture



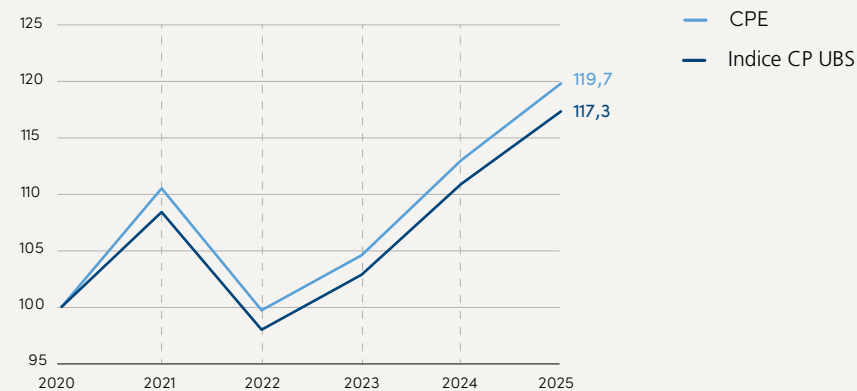
Placements

Dans l'ensemble, l'année 2025 a été positive en termes de placements. Même si la menace de droits de douane punitifs brandie par les Etats-Unis au printemps a vivement secoué les marchés financiers, les marchés des actions, notamment, ont affiché une évolution spectaculaire jusqu'à la fin de l'année. Des données conjoncturelles meilleures que prévu et une poursuite de la normalisation de la politique monétaire leur ont été favorables.

Grâce au recul de l'inflation, les banques centrales de Suisse et de la zone euro ont poursuivi leurs baisses des taux d'intérêt au premier semestre. En revanche, la Fed a marqué une pause durant la même période en raison de la ténacité de l'inflation, avant de reprendre son cycle de baisse des taux en septembre.

Performance cumulée

Evolution 2021–2025
Indexation (31 décembre 2020 = 100)



Faiblesse des monnaies étrangères, solidité du franc suisse et de l'or

L'année dernière, la plupart des monnaies étrangères se sont dépréciées face au franc suisse. La baisse de confiance envers le dollar des Etats-Unis en particulier s'est traduite par une dépréciation de l'ordre de 12 % de la monnaie américaine.

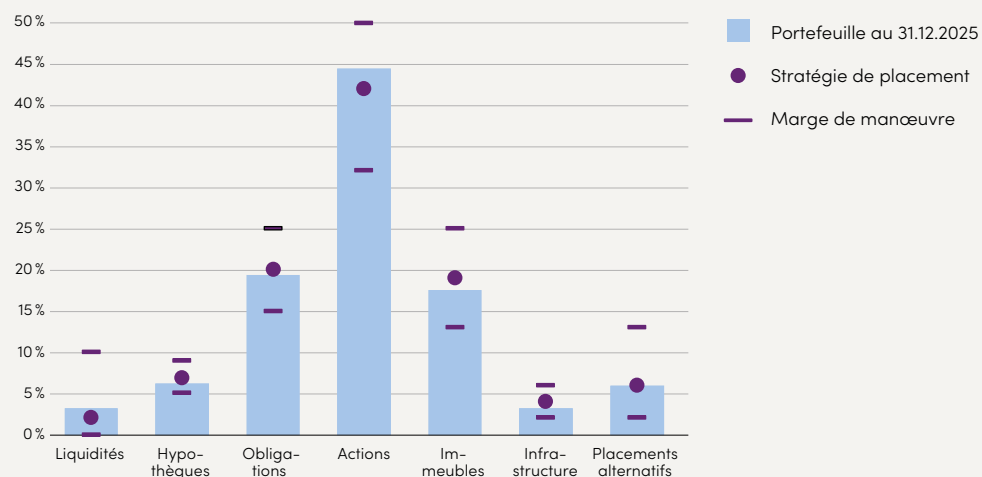
L'or a quant à lui poursuivi son évolution positive et a atteint un record historique. Le marché immobilier suisse a continué de profiter du bas niveau persistant des taux d'intérêt et de la demande élevée des investisseurs institutionnels.

Solide contribution des actions au rendement

Grâce à une part d'actions stratégique de 42 %, les actions ont contribué au rendement à raison de 5,4 %, soit de loin la plus forte contribution à la performance totale. La contribution au rendement de l'immobilier a également affiché une évolution positive, avec 0,8 %. En revanche, les catégories Immobilier Etranger et Private equity ont apporté une contribution négative de respectivement -0,1 % et -0,3 % en raison de la faiblesse du dollar des Etats-Unis.

Le nouveau style de placement fait ses preuves.

Allocation des avoirs



Performance supérieure au niveau visé

Performance supérieure au rendement visé et à l'indice UBS des caisses de pension

Pendant l'exercice sous revue, le rendement total de la CPE s'est inscrit à 6,0 %, soit nettement au-dessus du rendement visé (3,3 %) et de l'indice UBS des caisses de pension (5,7 %).

A la suite du changement apporté dans le style de placement au 1^{er} janvier 2025, l'accent n'est plus placé sur la réalisation d'une surperformance mais sur une mise en œuvre efficace de l'allocation stratégique des actifs. Ainsi, le rendement du portefeuille a évolué conformément à la stratégie de placement prescrite.

Investissement durable

La CPE investit les fonds de prévoyance que les assurés versent chaque mois avec leur employeur en vue de leur retraite de manière responsable, à long terme et dans un souci de rentabilité.

Lors de ses décisions de placement, la CPE poursuit son objectif fondamental visant à garantir durablement les prestations des assurés à la retraite, ou en cas d'invalidité ou de décès. Pour ce faire, elle vise un rapport équilibré entre rendement, risque et durabilité.

Pour la CPE, «investir durablement» signifie que les critères écologiques et sociaux ainsi que les questions de gouvernance (critères dits ESG) doivent, dans la mesure du possible, être pris en compte dans les décisions, en plus des critères financiers habituels.

Performance sur la fortune totale

	2025	2024	Moyenne sur 3 ans	Moyenne sur 5 ans	Moyenne sur 10 ans
CPE	6,0 %	8,0 %	6,3 %	3,7 %	4,8 %
Indice CP UBS	5,7 %	7,7 %	6,1 %	3,2 %	3,9 %
Rendement relatif	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	0,9 %

Bilan

le 31 décembre

Actif	2025 en millions CHF	2024 en millions CHF
Liquidités	422,6	474,0
Obligations	2 471,2	2 918,0
Hypothèques	786,1	782,8
Actions	5 642,3	4 575,9
Immeubles	2 247,6	2 192,6
Infrastructure	406,2	361,8
Placements alternatifs	763,2	744,8
Placements de fortune	12 739,2	12 049,9
Compte de régularisation actif et créances	51,6	56,4
Total de l'actif	12 790,8	12 106,3

Passif	2025 en millions CHF	2024 en millions CHF
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	144,1	109,6
Capital de prévoyance assurés actifs	5 562,6	5 274,8
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	4 268,2	4 281,8
Provisions techniques	634,0	415,9
Capital de prévoyance et provisions techniques	10 464,8	9 972,5
Réserve de fluctuation de valeur	1 779,0	1 855,1
Fonds libres	402,9	169,1
Total du passif	12 790,8	12 106,3

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2025 en millions CHF	2024 en millions CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	459,1	441,0
Prestations d'entrée	316,2	239,1
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	775,3	680,1
Prestations réglementaires	-516,5	-486,5
Prestations de sortie	-314,0	-248,7
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-830,5	-735,2
Dissolution (+)/Constitution (-) de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations; rémunération; fonds de garantie	-495,1	-141,2
Résultat net de l'activité d'assurance	-550,3	-196,3
Résultat des placements	753,8	925,9
Frais de gestion de la fortune	-38,0	-40,0
Résultat net des placements	715,8	885,9
Frais d'administration	-7,7	-6,5
Excédent des produits/Excédent des charges (-) avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	157,8	683,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	76,0	-514,0
Excédent des produits/Excédent des charges (-)	233,8	169,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de fonds libres	-233,8	-169,1
Excédent des produits/Excédent des charges	-	-

Le nouveau visage de la CPE

Différente dans la continuité: la CPE arbore une nouvelle image – plus claire, plus moderne et plus proche des personnes pour lesquelles elle s’investit.

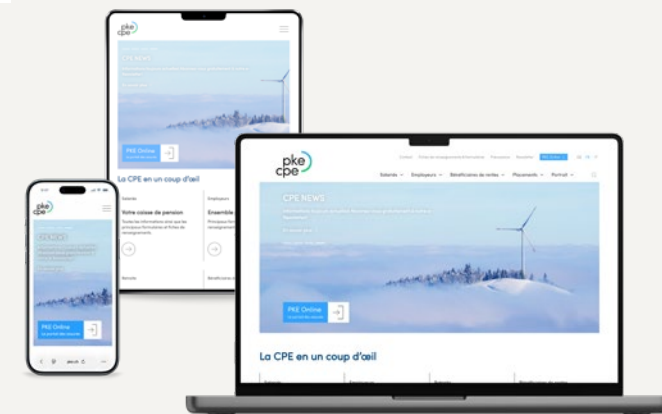
La CPE a repensé sa présence sur le marché. Ainsi, début novembre 2025, la CPE Fondation de Prévoyance Energie est devenue la CPE Caisse de Pension Energie. Cette nouvelle dénomination permet d’identifier plus clairement le rôle de la CPE en tant que caisse de pension pour le secteur de l’énergie.

Le logo a été modernisé et se veut désormais plus précis et intemporel. La typographie est bien lisible et claire. L’univers visuel a aussi été renouvelé: lumineux, apaisant et proche des gens qui sont liés à la CPE.

La nouvelle identité de marque est un projet à la fois esthétique et fonctionnel. Une conception uniforme, un langage clair et des processus cohérents simplifient la communication. Du site internet aux fiches de renseignements en passant par les courriers, la nouvelle image crée une présence qui rend la marque CPE reconnaissable et tangible au quotidien.



PKE Online
Le portail des assurés



S’enregistrer maintenant
online.pke.ch

Nouveaux portails pour les assurés et les employeurs

Des services en plus, du papier en moins: nos offres numériques

Fin 2025 et début 2026, la CPE a mis en ligne les nouveaux portails pour les assurés et les employeurs. Il s’agit d’une étape importante sur la voie de la numérisation.

Les assurés peuvent effectuer toutes leurs opérations avec la CPE en ligne, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Les portails garantissent, en toute simplicité, une communication sûre et confidentielle et permettent de consulter à tout moment l’ensemble des documents de prévoyance.

Les employeurs peuvent désormais saisir toutes les mutations en ligne, le tout sans papier. L’efficacité du traitement et la sécurité des données s’en trouvent considérablement accrues.

Nous agissons durablement, conscients de nos responsabilités

Jalons de la durabilité à la CPE

Standards minimaux de durabilité

- Le Conseil de fondation adopte des standards minimaux sur la durabilité
- Alignement sur la liste d'exclusion de l'ASIR

2019

Stratégie sur les prestations

- Cotisations de l'employeur pour financer les pertes sur le taux de conversion

Stratégie de durabilité

- Le Conseil de fondation adopte une stratégie de durabilité
- Examen de la conformité ESG pour les immeubles et les titres

2021

Stratégie sur les prestations

La CPE fait profiter les assurés de sa réussite:

- Rémunération des avoirs de vieillesse de 7 % pour un an
- Augmentation de la rente duale de 10 % pour un an

2023

Durabilité des immeubles

- Rapport transparent «REIDA CO2e Report»
- Trajectoire de réduction CO2 des immeubles de la CPE nettement meilleure que l'objectif visé sur la trajectoire de réduction «zéro net» d'ici 2050

2025

2018

Adaptation de la stratégie sur les prestations

- Baisse par étapes du taux de conversion à 5 %

Principes de placement

- Principes éthiques et environnementaux repris dans les principes régissant les placements

2020

Politique de durabilité

- Le Conseil de fondation adopte une politique de durabilité pour l'immobilier et les titres
- Les critères ESG sont intégrés dans les directives sur les placements
- Analyse ALM (étude des actifs et des passifs)

2022

Extension de la durabilité immobilière

- Placements indirects: «zéro net» d'ici 2050
- Pas d'expulsion lors de rénovations

Engagement accru

- Adhésion à un pool d'engagement

2024

Durabilité des immeubles

- Objectif «zéro net» avancé à 2045

Engagement accru

- Adhésion à un deuxième pool d'engagement

Fondements et organisation

La CPE constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et subobligatoires de la prévoyance professionnelle. La fondation est une institution de prévoyance autonome et enveloppante et assume elle-même les risques actuariels. Les cotisations et les prestations vont au-delà des dispositions légales minimales. Les prestations sont financées par les cotisations de l'employeur et des assurés actifs ainsi que par les revenus du capital.

La CPE est inscrite au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2028. Le Conseil de fondation se constitue lui-même.

Les personnes suivantes sont membres du Conseil de fondation:

Représentants des employeurs	Depuis	Membre de	Fonction, entreprise
Luca Baroni, vice-président	2022	CPI, CPe	Jusqu'au 31.10.2025 CFO d'Alpiq Group et salarié jusqu'au 31.12.2025, Alpiq SA, Olten
Thomas Altenburger	2025		CFO, Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Alain Brodard	2004		Responsable Digitalisation et Projets, Groupe E Tech SA, Matran
Gian Domenico Giacchetto	2017		Responsabile Finanze e Servizi, Ofima e Ofible, Locarno
Philip Janssen	2024		Corporate Head of HR, Axpo Services AG, Baden
Michael Sieber	2025	CPI	CFO, CKW AG, Lucerne

Commissions

La CPE a constitué des commissions composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements (CPI)
- Commission du personnel (CPe)

La commission des placements compte en plus un membre externe.

Direction

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances
Marcel Jörger, responsable des placements
Stephan Voehringer, responsable des services

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Expert en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Autorité de surveillance

ATIOZ, BVG- und Stiftungsaufsicht Tessin, Ostschweiz und Zürich, Zurich

Représentants des salariés	Depuis	Membre de	Fonction, entreprise
Christophe Grandjean, président	2016	CPe	Responsable Comptabilité, Reporting & Trésorerie, Groupe E SA, Granges-Paccot
Marco Balerna	2019		Responsabile Risorse Umane, Azienda Elettrica Ticinese, Monte Carasso
Mirko Borgdorf	2025	CPI	Head Regulatory (Legal), Alpiq SA, Olten
Monika Lettenbauer	2016	CPI	Head Corporate Accounting, Axpo Services AG, Baden
Fabian Leubin	2025		Teamleiter Aftersales & Support Wärme, AEW Energie AG, Aarau
Mike Weidner	2022		Head Spot Trading, Axpo Solutions AG, Baden

Informations complémentaires



Rapport annuel

Vous trouverez le rapport annuel 2025 circonstancié (en allemand) sur notre site internet pke.ch → Portrait → Aperçu de la CPE → Rapports annuels.



Rapport sur la durabilité

Dans le rapport sur la durabilité 2025 et sur notre site internet, nous documentons nos activités et notre engagement en faveur d'une prévoyance et d'un placement de la fortune durables. Vous trouverez le rapport sur la durabilité sur pke.ch → Portrait → Aperçu de la CPE → Durabilité.

pke.ch

N'hésitez pas à consulter notre site internet, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs. Des vidéos didactiques, des fiches de renseignements et nos règlements sont à votre disposition sur notre site.



online.pke.ch – votre accès à la CPE

Avec le nouveau portail en ligne, vous gardez à tout moment le contrôle de votre prévoyance professionnelle. Vous avez accès à vos données de prévoyance personnelles, aux documents importants et à des services pratiques de manière claire, sûre et dépourvue de paperasserie. N'importe quand et n'importe où.

Impressum:

Rapport annuel 2025, avril 2026

Editeur:

CPE Caisse de Pension Energie,
Freigutstrasse 16, case postale, 8027 Zurich

Conception, mise en page et réalisation:

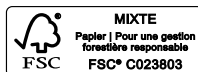
Source Associates AG, Zurich

Photos:

Axpo Holding AG (p. 1), Getty Images (p. 12),
CKW (pp. 13, 18)


Impression:

Baumer AG, Islikon



Nous sommes à votre disposition

Si vous avez des questions, avez besoin d'un complément d'information ou souhaitez tout simplement savoir à qui vous avez affaire, n'hésitez pas à nous appeler ou à nous envoyer un courriel.

 **+41 44 287 92 92**

 **info@pke.ch**